

Bande de Gaza

Population de la Palestine en otage

BRUNO MONTAMBAULT

Depuis le 27 décembre dernier, dans la bande de Gaza, la scène d'un conflit sanglant est presque entièrement fermée aux médias indépendants étrangers. Ce sont pour des raisons de sécurité que le gouvernement israélien s'est obstiné à refuser l'entrée de journalistes étrangers dans la bande de Gaza, raisons jugées illégitimes par des associations internationales de journalistes. L'interdiction touche aussi les défenseurs de droits humains.

Des associations de journalistes condamnent depuis le début des hostilités la décision et la persistance de l'État hébreu de fermer la frontière gazaouie aux journalistes étrangers. Reporters sans frontières a d'ailleurs lancé un appel aux médias du monde entier à signer une pétition pour faire pression sur les autorités israéliennes. Une centaine de médias, dont la CBC et Le Devoir, ont répondu à cet appel afin de rétablir un accès sécurisé au territoire palestinien. D'autres associations comme l'IFEX (International Freedom of Expression eXchange), la CPJ (Committee to Protect Journalists) et la FIJ (Fédération internationale de journalistes) ont toutes trois dénoncé la stratégie médiatique d'Israël, en plus de critiquer fermement ses forces armées d'avoir eu pour cibles des journalistes et des installations de médias. Les Nations Unies ont également appelé Israël à ouvrir Gaza aux journalistes internationaux plaidant que « l'accès à une information factuelle objective est d'une importance vitale en tout temps, et joue un rôle particulièrement important dans des situations d'urgence. »

La stratégie du gouvernement israélien est qualifiée de « risquée » par l'analyste du Figaro Adrien Jaulmes. Selon lui, « ce calcul à courte vue risque de se retourner contre Israël », car « contrairement à l'opinion répandue chez les militaires, une

armée a toujours plus à perdre qu'à gagner en fermant les zones d'opération. L'absence de médias indépendants favorise la rumeur et la propagande adverse en lui donnant une résonance accrue. » Pour le moment, les seules informations disponibles proviennent soit de journalistes palestiniens travaillant pour des médias locaux et internationaux (soumis aux pressions du Hamas, sans vouloir mettre en doute leur professionnalisme), soit de journalistes escortés par les troupes israéliennes. Ainsi, « sans sources indépendantes à Gaza, toute compréhension objective du conflit devient impossible, et se voit remplacée par un affrontement d'opinions », ajoute Adrien Jaulmes.

Défense des droits de l'Homme

Il n'y a pas que les journalistes qui se voient refuser l'accès à la bande de Gaza, les groupes de défenseurs de droits de l'Homme aussi. Dans de telles circonstances, Fred Abrahams, chercheur pour l'organisation Human Rights Watch, souligne que « la présence des journalistes

et des chercheurs en droits humains n'est pas seulement une question de droit à l'information. Une surveillance indépendante pendant un conflit armé peut décourager les mauvaises conduites et sauver des vies. »

Parlant de mauvaises conduites, les deux parties sont à blâmer : le Hamas, en prenant en otage la population palestinienne, et Israël, en usant d'une force de frappe exagérément disproportionnée par rapport à son opposant. Toutefois, c'est l'État hébreu qui est davantage pointé du doigt, alors que surgissent « des demandes croissantes par des représentants de l'ONU et de groupes de défense de droits de l'Homme pour une enquête internationale concernant des crimes de guerre » perpétrés à Gaza par Israël, rapporte Chris McGreal du quotidien britannique The

Journalistes et défenseurs de droits de l'Homme demandent accès à la bande de Gaza

Guardian. Donc, raison de plus pour laisser entrer journalistes et défenseurs de droits de l'Homme : enquêter et présenter la conduite des deux camps.

Car, pour le moment, Israël ne fait que s'exposer davantage aux critiques de la communauté internationale, faisant ainsi de sa stratégie médiatique une décision très coûteuse en terme d'image. Serait-ce parce qu'en ouvrant les frontières aux journalistes et défenseurs de droits de l'Homme, l'État hébreu verrait son image encore plus entachée ?

Sept radiotélédiffuseurs privés quittent

Dur coup pour le Conseil de presse du Québec

BRUNO MONTAMBAULT

L'Association québécoise des télédiffuseurs et radiodiffuseurs (AQTR) a annoncé fin décembre au Conseil de presse du Québec (CPQ) qu'elle se retirait de l'organisme. Loin d'être une bonne nouvelle pour les entreprises de presse et les citoyens québécois, l'événement pourrait avoir (selon un scénario catastrophe) la fâcheuse conséquence de voir le Québec perdre d'importantes responsabilités par rapport à la protection de la liberté de la presse et à la défense du droit du public à une information de qualité », mission principale du CPQ.

En quittant le CPQ, l'AQTR (qui comprend Corus, Astral, TVA, RadioNord Communications, RDS, TQS et MétéoMédia) signale ainsi « leur volonté de ne répondre désormais qu'au Conseil canadien des normes de la télédiffusion (CCNR), situé à Ottawa, une organisation établie par l'Association canadienne des radiotélédiffuseurs (ACR) et reconnue par le CRTC » explique Raymond Corriveau, président du CPQ, dans une lettre d'opinion du Devoir publiée le 16 janvier dernier. Le président démontre que c'est un dur coup pour l'organisme québécois, car « c'est plus de 35 ans de collaboration avec le CPQ qui sont ainsi balayés du revers de la main au profit d'une organisation pancanadienne », ajoute-t-il.

Ce départ surprise des téléviseurs et radiodiffuseurs aura un impact signifi-

catif sur les revenus du CPQ ainsi que sur sa représentativité. En ce qui concerne les revenus, ce seront 20 000 \$ annuels qui seront soustraits au coffre du Conseil de presse, ce qui est relativement minime par rapport à son budget annuel de 450 000 \$. Pour ce qui est de la représentativité du CPQ, l'impact négatif sera bien pire, étant donné la perte de 7 entreprises majeures. Cela signifie qu'elles ne participeront plus au traitement des plaintes acheminées au CPQ, lesquelles peuvent inclure notamment l'inexactitude d'une information, le manque d'équilibre dans le traitement de l'information, un conflit d'intérêts ou un cas de censure. Par contre, le retrait de l'AQTR n'immunisera pas les entreprises, comme l'explique Guy Amyot, secrétaire général du Conseil : « Nous allons quand même continuer à traiter les plaintes qui les

concernent et à rendre des décisions. »

Donc le principal danger entourant le retrait de l'AQTR est de donner exemple à tous, que le Québec peut se passer d'un organisme provincial en matière de déontologie et d'assister à d'autres retraits ultérieurs. Cependant, selon Raymond Corriveau, le CPQ semble « être la meilleure institution pour saisir la réalité québécoise et ses particularités ». En outre, l'existence du CPQ et son bon fonctionnement sont un dossier très important à l'heure où l'administration Charest se targue de vouloir rapatrier du fédéral des pouvoirs en culture et en communication.

Conseil de presse du Québec

Le Conseil de presse est un organisme indépendant tripartite, dont tous les comités sont composés de journalistes, de membres désignés par les entreprises de presse et de représentants du public. Le Conseil agit comme tribunal d'honneur de la presse québécoise, tant écrite qu'électronique. Il ne possède aucun pouvoir judiciaire, réglementaire, législatif ou coercitif et il n'impose aucune autre sanction que morale. (Source : « À propos du Conseil », voir : www.conseildepresse.qc.ca/index.php?&lang=fr)

VITRERIE FIJON LEMIEUX ENR.
2632 - 8138 Québec Inc.

Spécialité - Murs de miroir
Verre & miroirs décoratifs
Portes & fenêtres
Moustiquaires

(450) 438-2023
Fax: (450) 438-9125

Résidentiel - Commercial
RBQ#: 8100-0994-71

Douche en verre

2489, boul. du Curé Labelle, Prévost

Les Pompes
Claude Blier Inc.

VENTE
SERVICE
D'ANALYSE ET
TRAITEMENT
D'EAU
SERVICE
DÉGELAGE

C.P. 621, Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél.: (514) 914-1157 Fax: (450) 530-6932

Salon de toilettage
Chez Puppy Charlie enr.
Technicienne diplômée

• Tonte et toilettage complet
• Pension chiens et chats
(vaccins obligatoires)

Certificats cadeaux disponibles...

1399, Mont-Plaisant, Prévost **450-224-7820** Courriel : maline@qc.aira.com

Hôpital Vétérinaire Prévost

Dr Simon Lachance m.v.
Dre Kim Kachanoff m.v.
Dr Michael Palmer m.v.
Dre Valérie Desjardins m.v.

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

Nouveau : animaux exotiques

2906, Boul. Curée-Labelle à Prévost
Tél. : 450-224-4460 Téléc. : 450-224-4376 www.hopitalveterinaire.com

Poutchy.com

Nourriture et accessoires pour animaux
UN SEUL ENDROIT

✦ Toilettage
✦ Nourriture pour chiens, chats, oiseaux et rongeurs
✦ Gâteries
✦ Jouets
✦ Vêtements
✦ Coussins
✦ Colliers
✦ Laisses, etc.

Nous vous invitons à venir faire toiler votre animal préféré chez Poutchy par RENÉE LAMONTAGNE
TOILETTEUSE DIPLÔMÉE ET SPÉCIALISTE EN COMPORTEMENT CANIN

2919, boul. Curé-Labelle, Prévost • 450 224-8630
555, boul. Ste-Adèle, suite 112, Ste-Adèle près du Métro Chèvrefeils • 450 229-5199

IAMS® ROYAL CANIN® PRONATURE INNOW®

Doris De Grand Maison - Christine Lachaine - propriétaires